



2024
DONNÉES STATISTIQUES 2021

MÉMENTO

**OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIGNES
OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO)
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

Cette publication est le fruit d'un partenariat entre l'INAO,
la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine,
la DRAAF Nouvelle-Aquitaine,
la Région Nouvelle-Aquitaine et l'AANA.



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fédération



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



AANA
AGENCE DE L'ALIMENTATION
NOUVELLE-AQUITAINE

209



PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Du fait de terroirs variés, les productions agricoles et alimentaires de Nouvelle-Aquitaine se caractérisent par leur grande diversité.

Les produits sous signe de la qualité et de l'origine, qu'ils soient AOP, IGP, LR ou bio, sont nombreux. Ils témoignent de la richesse du patrimoine régional, bénéficiant de critères de qualité exigeants et de savoir-faire transmis de génération en génération.

39



INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

80



APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE



APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

90



LABEL ROUGE

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

REPRÉSENTE

24,3%

DU CHIFFRE D'AFFAIRES NATIONAL DES PRODUITS SOUS SIQO HORS VIN (HORS BIO)

52,6%

DU VIN PRODUIT SOUS SIQO EN FRANCE (Y COMPRIS VINS DESTINÉS À L'ÉLABORATION DE SPIRITUEUX - HORS BIO)

97%

DU VIN PRODUIT EN NOUVELLE-AQUITAINE EST COMMERCIALISÉ SOUS SIQO (Y COMPRIS VINS DESTINÉS À L'ÉLABORATION DE SPIRITUEUX - HORS BIO)

2nd



RANG NATIONAL POUR LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS BIO EN 2021 (PARMI LES RÉGIONS FRANÇAISES)

2nd



RANG NATIONAL POUR LA SURFACE DES EXPLOITATIONS BIO EN 2021 (PARMI LES RÉGIONS FRANÇAISES)

DONNÉES COLLECTÉES EN 2021

SOMMAIRE

LES SIQO DE NOUVELLE-AQUITAINE	P. 2 À 4
FRUITS ET LÉGUMES	P. 5
PRODUITS LAITIERS	P. 6
VOLAILLES ET PALMIPÈDES	P. 7
VIANDES ET CHARCUTERIES	P. 8
PRODUITS DIVERS	P. 9
VINS ET EAUX-DE-VIE	P. 10 À 11
MÉTHODOLOGIE	P. 11

Dans les outils de communication et vulgarisation sur les SIQO de Nouvelle-Aquitaine, la règle précisée en p.11 n'est pas appliquée pour le décompte des Labels rouges. Ceci peut expliquer la différence de chiffrage entre ce mémento et notamment les cartes des SIQO publiées par l'AANA, sachant que l'année prise en référence pour la conception de ces diverses publications peut aussi être différente.

LES SIGNES OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE EN NOUVELLE-AQUITAINE



C'est la notion de terroir qui fonde le concept des Appellations d'origine.

L'Appellation d'origine protégée (AOP) et l'Appellation d'origine contrôlée (AOC)

désignent un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne des caractéristiques au produit.

Elle ne se crée pas, elle consacre une production existante et lui confère dès lors une protection à l'échelle nationale mais aussi européenne, voire internationale.

Exemples en Nouvelle-Aquitaine :

- La quarantaine d'appellations de vins de Gironde : Bordeaux, Bordeaux supérieur, Côte de Bordeaux, Médoc, Saint-Émilion...
- Une vingtaine d'autres appellations de vin Bergerac, Buzet, Monbazillac, Jurançon...
- Cognac et Armagnac.
- Ossau-Iraty, beurre Charentes-Poitou, Chabichou du Poitou, pomme du Limousin, piment d'Espelette, noix du Périgord, porc Kintoa...



L'Indication géographique protégée (IGP)

identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. Une étape, au moins parmi la production ou la transformation, doit avoir lieu dans cette aire géographique. Pour le vin, toutes les opérations réalisées depuis la récolte du raisin jusqu'à la fin du processus d'élaboration sont réalisées dans la zone géographique considérée. L'IGP est liée à un savoir-faire. Elle ne se crée pas, elle consacre une production existante et lui confère dès lors une protection à l'échelle nationale mais aussi européenne, voire internationale.

Exemples d'IGP en Nouvelle-Aquitaine :

- De nombreuses IGP viande de boucherie et charcuteries (jambon de Bayonne, agneau du Limousin, bœuf de Bazas, veau du Limousin...).
- De nombreuses IGP volailles et palmipèdes (volailles des Landes, de Gascogne, canard à foie gras du Sud-Ouest, chapon du Périgord...).
- Vin charentais, côtes de Gascogne...
- Pruneaux d'Agen, fraise du Périgord, kiwi de l'Adour, asperge du Blayais...
- Huîtres Marennes Oléron.
- Sel de Salies-de-Béarn.



Le Label Rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur. Outre les caractéristiques sensorielles du produit Label Rouge et leur perception par le consommateur, la qualité supérieure repose sur les conditions de production, l'image du produit au regard de celles-ci, les éléments de présentation ou de service. Les produits qui peuvent bénéficier d'un Label Rouge sont les denrées alimentaires et les produits agricoles non alimentaires et non transformés, quelle que soit leur origine géographique.

Exemples de Labels Rouges en Nouvelle-Aquitaine :

- De nombreux LR viande de boucherie (gros bovin, veau, agneau...),
- De nombreux LR volailles et palmipèdes (poulet, chapon, mini chapon, poularde, canard gras, pintade, dinde, œufs de poule...),
- Huîtres fines de claire vertes, huîtres pousse en claire,
- Fraise, kiwi Hayward, piment doux, reine-claude, marron,
- Farine, brioche.

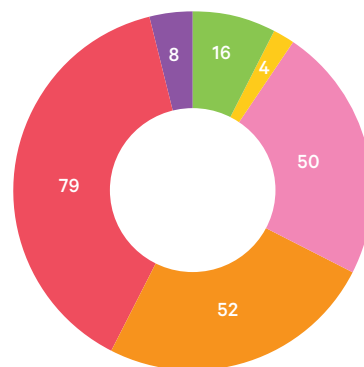


L'Agriculture Biologique (AB) est un mode de production qui allie des pratiques environnementales optimales, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal. Les opérateurs privilégient les procédés non polluants, respectueux de l'écosystème et des animaux. Ils excluent l'usage des organismes génétiquement modifiés (OGM) et limitent le recours aux intrants, en privilégiant l'emploi de ressources naturelles et renouvelables dans le cadre de systèmes agricoles organisés à l'échelle locale et en restreignant strictement l'utilisation de produits chimiques de synthèse.

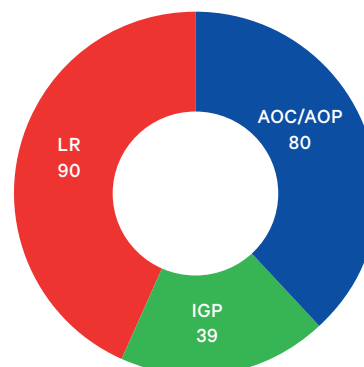
209 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

FRUITS ET LÉGUMES	16	VOLAILLES ET PALMIPÈDES	52
AOP FRUITS	2	IGP VOLAILLES	6
IGP FRUITS	4	LR VOLAILLES	41
LR FRUITS	4	IGP PALMIPÈDES	1
AOP LÉGUMES	1	LR PALMIPÈDES	2
IGP LÉGUMES	2	LR ŒUFS	2
LR LÉGUMES	1		
AOP ÉPICES	1	VINS ET EAUX-DE-VIE	79
AOP HUILE DE NOIX	1	AOC/AOP VITICOLES	65
		IGP VITICOLES	10
		IG SPIRITUEUX	4
		AUTRES PRODUITS	8
		IGP HUÎTRES	1
		LR HUÎTRES	2
		LR MOULES	1
		IGP BRIOCHE	1
		LR BRIOCHE	1
		IGP SEL	1
		LR FARINE	1
VIANDES ET CHARCUTERIES	50		
AOP CHARCUTERIES	2		
AOP VIANDES	1		
IGP CHARCUTERIES	1		
IGP VIANDES	11		
LR CHARCUTERIES	14		
LR VIANDES	21		

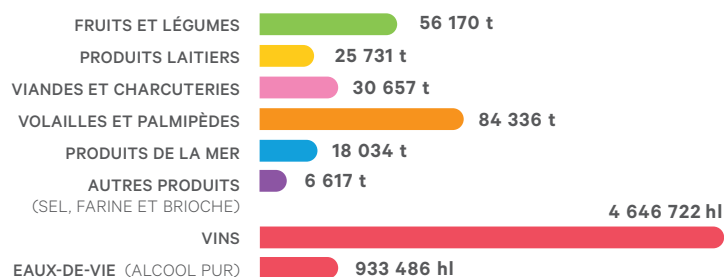
RÉPARTITION DES SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE PAR FILIÈRE



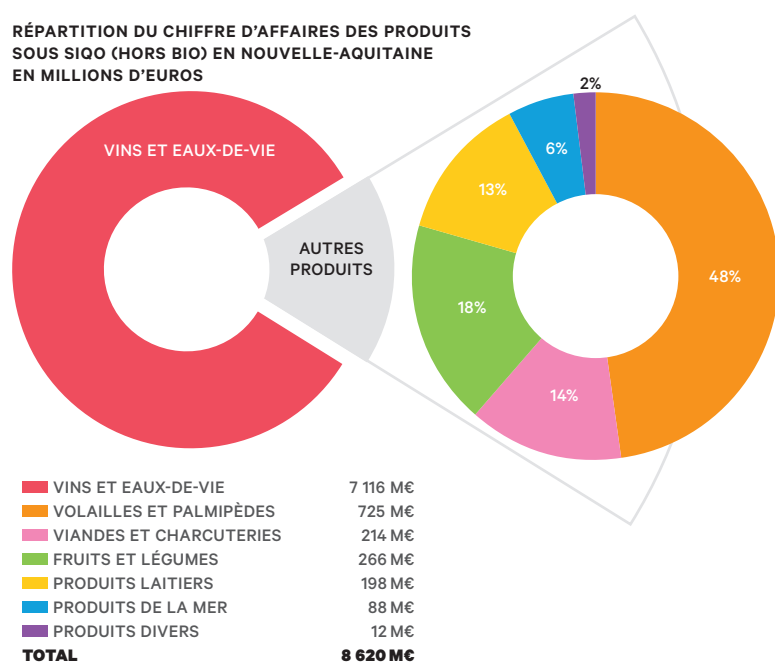
RÉPARTITION DES SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE PAR SIGNE



VOLUMES PRODUITS EN NOUVELLE-AQUITAINE COMMERCIALISÉS SOUS SIQO (HORS BIO)



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS SOUS SIQO (HORS BIO) EN NOUVELLE-AQUITAINE EN MILLIONS D'EUROS



8 351
EXPLOITATIONS
BIO



363 973
HA EN BIO
OU CONVERSION



9,2%
DE LA SAU
RÉGIONALE

FRUITS & LÉGUMES

16 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL
DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



INDICATION
GÉOGRAPHIQUE
PROTÉGÉE

ASPERGE DES SABLES DES LANDES
ASPERGES DU BLAYAIS
FRAISE DU PERIGORD
KIWI DE L'ADOUR
MELON DU HAUT-POITOU
PRUNEUX D'AGEN



APPELLATION
D'ORIGINE
PROTÉGÉE

NOIX DU PERIGORD
PIMENT D'ESPELETTE - EZPELETAKO BIPERRA
POMME DE TERRE DE L'ÎLE DE RÉ
POMME DU LIMOUSIN
HUILE DE NOIX DU PÉRIGORD



LABEL ROUGE

FRAISE
KIWI HAYWARD
MARRON
PIMENT DOUX
REINE-CLAUDE

2 416

TONNES DE FRUITS ET LÉGUMES
PRODUITS ET COMMERCIALISÉS **SOUS**
LABEL ROUGE EN NOUVELLE-AQUITAINE

2 427

PRODUCTEURS SOUS SICO
(HORS BIO)

2 079

PRODUCTEURS
DE FRUITS

348

PRODUCTEURS
DE LÉGUMES



SOIT

21%

DES PRODUCTEURS
DE FRUITS ET LÉGUMES
DE NOUVELLE-AQUITAINE

85

ATELIERS DE TRI ET
CONDITIONNEMENT

136

TRANSFORMATEURS



248

MILLIONS D'EUROS
CHIFFRE D'AFFAIRES
(HORS BIO)

32,6 %

DES PRODUCTEURS
FRANÇAIS SOUS SICO
SONT NÉO-AQUITAINS

POURCENTAGES DES PRODUITS SOUS SICO EN FRANCE
PROVENANT DE NOUVELLE-AQUITAINE (HORS BIO)

100 %	DES PRUNEUX
100 %	DES PIMENTS
100 %	DES CONDIMENTS/ÉPICES (AUTRE QUE LE SEL)
98 %	DES KIWIS
100 %	DES ASPERGES
50 %	DES POMMES
54 %	DES POMMES DE TERRE
49 %	DES MELONS
73 %	HUILE DE NOIX

LA NOUVELLE-AQUITAINE
REPRÉSENTE

34 % **13 %**

FRUITS

LÉGUMES

DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUCTION SICO (HORS BIO) EN
NOUVELLE-AQUITAINE (56 677 TONNES)

36 996 t

5 657 t

2 536 t

3 398 t

2 352 t

1 875 t

1 283 t

1 785 t

714 t

53 t

17 t

11 t

PRUNEUX

POMME

KIWI

ASPERGES

PIMENTS

MELON

NOIX

POM. TERRE PRIMEUR

FRAISE

REINE-CLAUDE

MARRON

HUILE DE NOIX

PART SICO DANS PRODUCTION
TOTALE NOUVELLE-AQUITAINE

59 %

2 %

10 %

45 %

17 %

5 %

10 %

2 %

3 %

1 %

1 %

NC



2 123

PRODUCTEURS
DE FRUITS



1 899

PRODUCTEURS
DE LÉGUMES



29 %

DES SURFACES RÉGIONALES EN
FRUITS BIO (CONTRE 28 % EN FRANCE)



20 %

DES SURFACES RÉGIONALES EN
LÉGUMES BIO (CONTRE 10 % EN FRANCE)

PRODUITS LAITIERS

4 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL
DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



INDICATION
GÉOGRAPHIQUE
PROTÉGÉE



APPELLATION
D'ORIGINE
PROTÉGÉE

TOMME DES PYRÉNÉES

BEURRE CHARENTES-POITOU
CHABICHOU DU POITOU
OSSAU-IRATY

3 117

PRODUCTEURS SOUS SIQO
(HORS BIO)

DONT 186

TRANSFORMATEURS
À LA FERME

25

TRANSFORMATEURS
EN LAITERIE

14

AFFINEURS
EXCLUSIFS



SOIT

63%

DES PRODUCTEURS
DE LAIT DE
NOUVELLE-AQUITAINE



198

MILLIONS D'EUROS
CHIFFRE D'AFFAIRES

19%

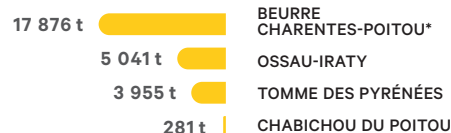
DES PRODUCTEURS FRANÇAIS
SOUS SIQO (HORS BIO)
SONT NÉO-AQUITAINS

96%

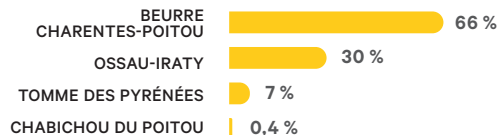
DES FROMAGES DE BREBIS FRANÇAIS
PÂTE PRESSÉE NON CUITE SOUS SIQO
(HORS BIO) SONT NÉO-AQUITAINS

Les statistiques SIQO portent sur les volumes transformés
en Nouvelle-Aquitaine, et non sur le lait collecté dans
la région et transformé en SIQO ailleurs ; cela sous-estime
le poids de la région en fromage de vache.

PRODUCTION SIQO (HORS BIO) EN
NOUVELLE-AQUITAINE (27 153 TONNES)

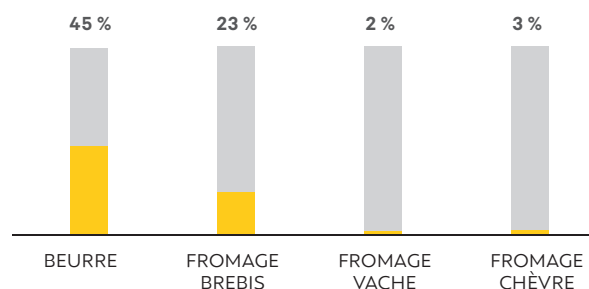


PART DES SIQO (HORS BIO)
DANS PRODUCTION
TOTALE NOUVELLE-AQUITAINE



*Seuls les producteurs néo-aquitains ont été considérés dans le bassin Charentes-Poitou

Dans le chiffre d'affaires national sous SIQO (hors bio),
la Nouvelle-Aquitaine représente en pourcentage :



VACHES LAITIÈRES

310

ÉLEVEURS

8%

DU CHEPTEL RÉGIONAL
EST EN BIO

BREBIS LAITIÈRES



123

ÉLEVEURS

5%

DU CHEPTEL RÉGIONAL
EST EN BIO

CHÈVRES LAITIÈRES



187

ÉLEVEURS

9%

DU CHEPTEL RÉGIONAL
EST EN BIO

VOLAILLES ET PALMIPÈDES

52 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL
DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



INDICATION
GÉOGRAPHIQUE
PROTÉGÉE

CANARD À FOIE GRAS DU SUD-OUEST
(CHALOSSE, GASCOGNE, GERS,
LANDES, PÉRIGORD, QUERCY)
CHAPON DU PÉRIGORD

POULARDE DU PÉRIGORD
POULET DU PÉRIGORD
VOLAILLES DE GASCOGNE
VOLAILLES DES LANDES



LABEL ROUGE

CANARD GRAS
CANARD
FOIE GRAS
OIE
ŒUFS DE POULE
CAILLE
MINI-CHAPON

CHAPON
DINDE
PINTADE
POULET
POULARDE
LAPIN

18,8 %

DES VOLAILLES ET PALMIPÈDES
FRANÇAIS SOUS SIQO
PROVIENNENT
DE NOUVELLE-AQUITAINE

1 002

ÉLEVAGES DE VOLAILLES ET ŒUFS
SOUS SIQO (HORS BIO)



SOIT
15%

DES ÉLEVAGES DE VOLAILLES ET ŒUFS
DE NOUVELLE-AQUITAINE

1 185

ÉLEVAGES DE PALMIPÈDES GRAS
SOUS SIQO (HORS BIO)

DONT **35** ABATTEURS
(DONT ÉLEVEURS ABATTEURS)



SOIT
70%

DES ÉLEVAGES DE CANARDS GRAS
DE NOUVELLE-AQUITAINE

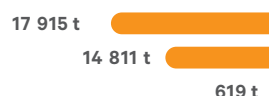


725 MILLIONS D'EUROS
CHIFFRE D'AFFAIRES

161 M€ VOLAILLES ET ŒUFS

564 M€ PALMIPÈDES GRAS

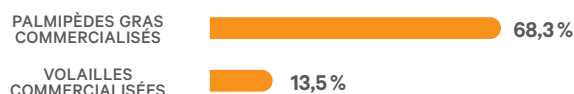
PRODUCTION SIQO (HORS BIO)
EN NOUVELLE-AQUITAINE
(33 345 TONNES)



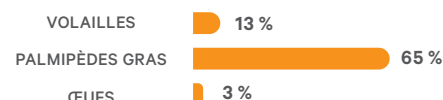
PART DES ÉLEVAGES DE NOUVELLE-AQUITAINE
SOUS SIQO (HORS BIO) AU NIVEAU NATIONAL



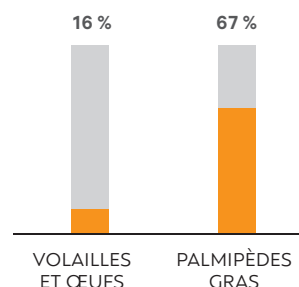
PART DES ÉLEVAGES SOUS SIQO (HORS BIO)
EN NOUVELLE-AQUITAINE



PART DES SIQO (HORS BIO)
DANS PRODUCTION TOTALE
NOUVELLE-AQUITAINE



Dans le chiffre d'affaires
national sous SIQO (hors bio),
la Nouvelle-Aquitaine
représente en pourcentage :



POULETS

222
EXPLOITATIONS BIO

5,5 %
DES POULETS PRODUITS
DANS LA RÉGION SONT BIO
(CONTRE 2% EN FRANCE)



ŒUFS

293
EXPLOITATIONS BIO

25,2 %
DES POULES PONDEUSES
DANS LA RÉGION SONT BIO
(CONTRE 16 % EN FRANCE)



VIANDES ET CHARCUTERIES

47 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL
DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



INDICATION
GÉOGRAPHIQUE
PROTÉGÉE

AGNEAU DE LAIT DES PYRÉNÉES
AGNEAU DE PAUILLAC
AGNEAU DU LIMOUSIN
AGNEAU DU PÉRIGORD
AGNEAU DU POITOU-CHARENTES
BŒUF DE BAZAS
BŒUF DE CHALOSSE



APPELLATION
D'ORIGINE
PROTÉGÉE

JAMBON DU KINTOA
JAMBON NOIR DE BIGORRE
KINTOA



LABEL ROUGE

VIANDE DE GROS BOVINS DE BOUCHERIE
VIANDE DE VEAU
VIANDE D'AGNEAU
VIANDE DE PORC
CHARCUTERIES

4 %

DES VIANDES ET CHARCUTERIES
LABEL ROUGE FRANÇAISES

4 857 ÉLEVAGES BOVINS VIANDE
SOUS SIQO (HORS BIO)



SOIT
26,9%



DES ÉLEVAGES BOVINS VIANDE
DE NOUVELLE-AQUITAINE

2 419 ÉLEVAGES OVINS VIANDE
SOUS SIQO (HORS BIO)



SOIT
81,7%



DES ÉLEVAGES OVINS VIANDE
DE NOUVELLE-AQUITAINE

854 ÉLEVAGES PORCINS
SOUS SIQO (HORS BIO)



SOIT
54,4%



DES ÉLEVAGES PORCINS
DE NOUVELLE-AQUITAINE



215 MILLIONS D'EUROS
CHIFFRE D'AFFAIRES
(HORS BIO)

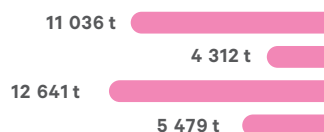
87 M€ BOVINS

36 M€ PORCINS

35 M€ OVINS

57 M€ CHARCUTERIES

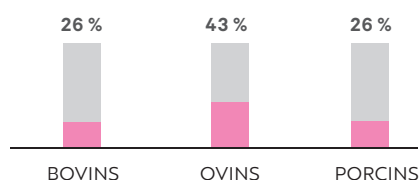
PRODUCTION SIQO (HORS BIO) EN
NOUVELLE-AQUITAINE (33 468 TONNES)



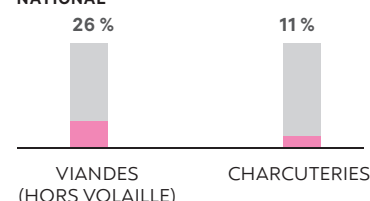
PART DES SIQO DANS PRODUCTION
TOTALE NOUVELLE-AQUITAINE



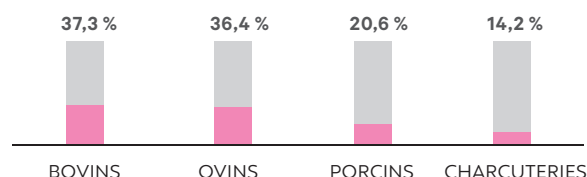
PART DES ÉLEVAGES DE NOUVELLE-
AQUITAINE SOUS SIQO (HORS BIO)
AU NIVEAU NATIONAL



PART DES VOLUMES DE
NOUVELLE-AQUITAINE COMMERCIALISÉS
SOUS SIQO (HORS BIO) AU NIVEAU
NATIONAL



Dans le chiffre d'affaires national sous SIQO (hors bio),
la Nouvelle-Aquitaine représente en pourcentage :



BOVINS
VIANDES

991
ÉLEVEURS

4,8%

DES BOVINS PRODUITS
EN NOUVELLE-AQUITAINE
(CONTRE 6% EN FRANCE)

OVINS
VIANDES

n.c.*
ÉLEVEURS

6,6%

D'OVINS PRODUITS
EN NOUVELLE-AQUITAINE
(CONTRE 8% EN FRANCE)

PORCS

111
ÉLEVEURS

7,5%

DES PORCS PRODUITS
EN NOUVELLE-AQUITAINE
(CONTRE 2% EN FRANCE)

* Donnée non communiquée

PRODUITS DIVERS

8 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL
DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



PRODUITS DE LA MER



INDICATION
GÉOGRAPHIQUE
PROTÉGÉE

HUÎTRES MARENNES OLÉRON



LABEL ROUGE

HUÎTRES FINES DE CLAIRES VERTES
HUÎTRES POUSSE EN CLAIRE

216

OPÉRATEURS HABILITÉS EN OSTRÉICULTURE
EN NOUVELLE-AQUITAINE



SOIT

100 %

DES HUÎTRES
FRANÇAISES SOUS
SIQO (HORS BIO)

PRODUCTION SIQO (HORS BIO)
EN NOUVELLE-AQUITAINE (24 519 TONNES)

17 799 t

249 t

HUÎTRES

MOULES

10

OPÉRATEURS HABILITÉS
EN MYTILICULTURE
EN NOUVELLE-AQUITAINE

SOIT

38,1 %

DES OPÉRATEURS HABILITÉS EN
OSTRÉICULTURE ET MYTILICULTURE
EN FRANCE



88,1

MILLIONS D'EUROS
CHIFFRE D'AFFAIRES
(HORS BIO)

87,5€

HUÎTRES

0.6 M€

MOULES



SOIT

0,4 %

DES MOULES
FRANÇAISES SOUS
SIQO (HORS BIO)

SEL



INDICATION
GÉOGRAPHIQUE
PROTÉGÉE

SEL DE SALIES-DE-BÉARN



FARINE



LABEL ROUGE

FARINE PANIFIABLE POUR
PAIN COURANT



BRIOCHE



LABEL ROUGE

BRIOCHE



INDICATION
GÉOGRAPHIQUE
PROTÉGÉE

BRIOCHE VENDEENNE



1 642 t

PRODUCTION SOUS SIQO
(HORS BIO)



2,1

MILLIONS D'EUROS
CHIFFRE D'AFFAIRES

8,6 %

DES PRODUCTIONS
FRANÇAISES SOUS SIQO
SONT NÉO-AQUITAINES

2 939 t

PRODUCTION SOUS SIQO
(HORS BIO)



1

MILLION D'EUROS
CHIFFRE D'AFFAIRES

1,2 %

DES PRODUCTIONS
FRANÇAISES SOUS SIQO
SONT NÉO-AQUITAINES

2 627 t

PRODUCTION SOUS SIQO
(HORS BIO)



11,5

MILLIONS D'EUROS
CHIFFRE D'AFFAIRES

24 %

DES PRODUCTIONS
FRANÇAISES SOUS SIQO
SONT NÉO-AQUITAINES

MEMENTO SIQO + 9 + NOUVELLE-AQUITAINE

VINS ET EAUX-DE-VIE

79 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL
DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

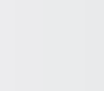




65

APPELLATION
D'ORIGINE
PROTÉGÉE

VINS AOC/AOP GIRONDE	VOLUMES REVENDIQUÉS EN hl
BARSAC	543
BLAYE	182
BORDEAUX	1 611 066
BORDEAUX SUPÉRIEUR	435 284
CADILLAC	232
CANON FRONSAC	5 844
CÉRON	90
CÔTES DE BORDEAUX***	353 525
CÔTES DE BORDEAUX SAINT-MACAIRE	670
CÔTES DE BOURG, BOURG ET BOURGEOIS	138 877
CRÉMANT DE BORDEAUX	53 123
ENTRE-DEUX-MERS	69 355
FRONSAC	24 459
GRAVES	68 719
GRAVES DE VAYRES	10 610
GRAVES SUPÉRIEURES	860
HAUT-MÉDOC	159 063
LALANDE-DE-POMEROL	26 448
LISTRAC-MÉDOC	9 431
LOUPIAC	4 882
LUSSAC SAINT-ÉMILION	54 169
MARGAUX	57 774
MÉDOC	199 766
MONTAGNE-SAINT-ÉMILION	51 292
MOULIS OU MOULIS-EN-MÉDOC	17 688
PAUILLAC	42 759
PESSAC-LÉOGNAN	61 862
POMEROL	22 660
PREMIÈRES CÔTES DE BORDEAUX	1 595
PUISSEGUIN SAINT-ÉMILION	29 912
SAINTE-CROIX-DU-MONT	3 911
SAINT-ÉMILION	31 642
SAINT-ÉMILION GRAND CRU	112 741
SAINT-ESTÈPHE	48 459
SAINT-GEORGES-SAINT-ÉMILION	7 583
SAINT-JULIEN	31 690
SAUTERNES	5 381
TOTAL AOC-AOP GIRONDE	3 554 545



6

APPELLATION
D'ORIGINE
PROTÉGÉE

AUTRES VINS AOC/AOP	VOLUMES REVENDIQUÉS EN hl
BÉARN	6 977
BERGERAC	217 235
BRULHOIS	1 835
BUZET	85 915
CORRÈZE	350
CÔTES DE BERGERAC	64 440
CÔTES DE DURAS	65 278
CÔTES DE MONTRAVEL	511
CÔTES DU MARMANDAIS	31 502
HAUT-MONTRAVEL	6
HAUT-POITOU	1 581
IROULÉGUY	7 796
JURANÇON	47 096
MADIRAN**	19 867
MONBAZILLAC	46 668
MONTRAVEL	3 375
PACHERENC DU VIC-BILH**	4 807
PÉCHARMANT	13 826
ROSETTE	951
SAUSSIGNAC	56
TURSAN	4 709
TOTAL AUTRES AOC-AOP	622 781



10

INDICATION
GÉOGRAPHIQUE
PROTÉGÉE

VINS IGP REVENDIQUÉS EN hl	VOLUMES
AGENAIS	3 017
ATLANTIQUE	43 044
CHARENTAIS	58 739
COMTÉ TOLOSAN**	21 041
CÔTES DE GASCogne**	40 201
HAUTE-VIENNE	58
LANDES	16 524
PÉRIGORD	23 293
PAYS DE BRIVE	1149
THÉZAC-PERRICARD	1 995
TOTAL IGP	209 060

NB: Les volumes revendiqués ne sont pas les volumes commercialisés mais ceux déclarés à l'INAO.

* en hl d'alcool pur.
** seuls les producteurs de Nouvelle-Aquitaine ont été pris en compte.
*** Le chiffre pour les Côtes de Bordeaux regroupe également les 5 dénominations géographiques complémentaires.



6

APPELLATION
D'ORIGINE
PROTÉGÉE

EAUX-DE-VIE	VOLUMES EN hl
COGNAC* **	930 049
ARMAGNAC* **	2 542
FINE BORDEAUX* **	18
LIQUEUR	
CASSIS DE SAINTONGE	63
VINS DE LIQUEUR	
PINEAU DES CHARENTES	42 779
FLOC DE GASCogne**	2 499

14 660

VITICULTEURS SONT ENGAGÉS
DANS AU MOINS UN SIQO
EN NOUVELLE-AQUITAINE



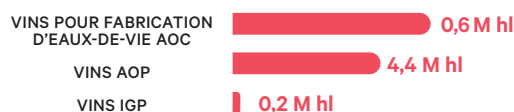
SOIT
12%

DES VITICULTEURS FRANÇAIS
PRODUISANT POUR UN SIQO

97 %

DES VOLUMES DE VINS PRODUITS
EN NOUVELLE-AQUITAINE
SONT VALORISÉS EN SIQO

VOLUMES REVENDIQUÉS SOUS SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE
EN MILLIONS D'HL*

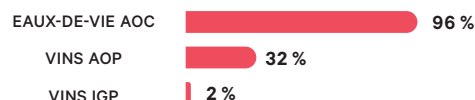


* en hl d'alcool pur.

RÉPARTITION DES VOLUMES
DE VIN PRODUITS

	NOUVELLE-AQUITAINE	FRANCE
VINS AOP	31 %	42 %
VINS POUR EAUX-DE-VIE AOC	64 %	25 %
VINS IGP	2 %	27 %
VINS SANS IG	3 %	6 %

PART DES VOLUMES NOUVELLE-AQUITAINE
SOUS SIQO AU NIVEAU NATIONAL



1 905
EXPLOITATIONS VITICOLES
BIOLOGIQUES EN
NOUVELLE-AQUITAINE

SOIT 17,1 %
DES EXPLOITATIONS
VITICOLES ET DES VIGNES
FRANÇAISES EN AB

33 597 ha
DE VIGNES CERTIFIÉES BIO
OU EN COURS
DE CERTIFICATION
EN NOUVELLE-AQUITAINE

SOIT 14 %
DES SURFACES TOTALES
EN VIGNES DE LA RÉGION
(CONTRE 20,1 % À L'ÉCHELLE
NATIONALE)

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS

Opérateurs :

Les opérateurs pris en compte dans ce document peuvent être :

- des opérateurs producteurs primaires : agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, ostréiculteurs...
- des opérateurs avals : abattoirs, ateliers de découpe, ateliers de transformation...

Chiffre d'affaires et volumes :

Les chiffres d'affaires sont estimés à la première mise en marché : en sortie d'abattoir pour les viandes et les volailles, en sortie de conditionnement/transformation pour les autres produits.

SÉLECTION DES SIQO ATTRIBUÉS À LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Un SIQO est rattaché à la région si plus de 19% de ses opérateurs habilités se situent en Nouvelle-Aquitaine. Le calcul ne prend pas en compte les distributeurs et les opérateurs de l'amont (fabricants d'aliments, accoueurs). En revanche, pour la filière viande, les naisseurs et éleveurs de poulettes sont pris en compte. Deux exceptions ont été faites : l'AOP Floc de Gascogne, prolongement de l'Armagnac et les IGP Côtes de Gascogne et Comté Tolosan qui concernent un nombre important d'opérateurs, ont été retenues même si moins de 19 % des opérateurs habilités sont localisés en Nouvelle-Aquitaine.

SOURCES MOBILISÉES

- INAO pour les nombres d'opérateurs habilités, volumes et chiffres d'affaires des produits sous SIQO hors bio
- Agence Bio pour les nombres de producteurs engagés, leurs cheptels et surfaces de production
- le casier viticole informatisé mis à disposition par les Douanes pour les statistiques viticoles
- Agreste avec la SAA, le recensement agricole 2020, pour les données générales sur l'agriculture en Nouvelle-Aquitaine.
- le relevé des SIQO viticoles de l'INAO mis à disposition pour les statistiques viticoles.

ESTIMATIONS DES VOLUMES ET DES CHIFFRES D'AFFAIRES RÉGIONAUX DES SIQO

- Pour chaque AOP/AOC et IGP retenues :

- si au moins 80 % des opérateurs sont localisés en Nouvelle-Aquitaine, les volumes et chiffres d'affaires totaux du SIQO sont comptabilisés ;
- si moins de 80 % des opérateurs sont localisés en Nouvelle-Aquitaine, les volumes et chiffres d'affaires sont estimés au *prorata* de ce pourcentage ;

- pour chaque Label Rouge retenu :

l'estimation des volumes et chiffres d'affaires est faite au *prorata* du pourcentage d'opérateurs localisés en Nouvelle-Aquitaine.

L'année de référence retenue est 2021.



En couverture : Culture du kiwi de l'Adour Label Rouge IGP - ©AdobeStock

MÉMENTO

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIGNES
OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO)
DE NOUVELLE-AQUITAINE



PLUS D'INFOS SUR :

INAO.GOUV.FR
DRAAF.NOUVELLE-AQUITAINE.AGRICULTURE.GOUV.FR
NOUVELLE-AQUITAINE.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR
NOUVELLE-AQUITAINE.FR
PRODUITS-DE-NOUVELLE-AQUITAINE.FR